

Aix-en-Pce, le 10 juin 2008



L'USAC-CGT, premier syndicat de l'aviation civile, milite depuis sa création pour l'amélioration des conditions de travail des contrôleurs aériens.

Au fil des protocoles, nous avons continué à défendre nos valeurs : solidarité, équité, défense de notre unité dans la Fonction publique d'Etat.

Les ICNA savent que les avancées obtenues ces dernières années ne sont pas l'apanage d'un seul syndicat et l'USAC-CGT continuera à les défendre sans renier ses valeurs ni laisser de côté les autres agents de la DGAC.

Union Syndicale
de l'Aviation Civile

1, rue Vincent Auriol
13617 Aix-en-Provence cedex
Tél. : +33.4.42.33.76.85
Fax : +33.4.42.33.76.94
national@usac-cgt.org
www.usac-cgt.org

L'USAC-CGT, premier syndicat de la DGAC, est membre de



BILAN ICNA DE NOTRE ACTION

L'USAC-CGT : 55 ans de lutte pour les contrôleurs aériens

Le travail syndical ne se limite pas à signer des protocoles. L'USAC-CGT participe depuis sa création à toutes les négociations, réunions, GT et commissions qui concernent les contrôleurs. Voici 55 ans que nos aînés et nous agissons pour l'amélioration de nos conditions de travail. Bilan non exhaustif des deux dernières décennies.

21 ANS DE PROTOCOLE ET NON 20...

Le premier protocole date de 1987. Signé par quelques syndicats qui l'oublient maintenant, il avait été rejeté vigoureusement par l'USAC-CGT car il n'accordait la catégorie A qu'à 300 contrôleurs. Sur le préavis déposé par l'USAC-CGT le lendemain, la majorité des centres et aéroports partaient en grève. Moins d'un an plus tard un nouveau protocole, négocié et signé par l'USAC-CGT, permettait la création du statut ICNA et l'accès à la catégorie A pour tous. Ceci résume ce qui fera toujours notre spécificité : signer un accord n'est pas une fin en soi. Nous préférons négocier jusqu'au bout et obtenir des avancées, quitte à ne pas signer si ces dernières s'avèrent trop déséquilibrées ou sont conditionnées à des contreparties inacceptables. Concernant les autres protocoles, l'USAC-CGT les a tous âprement négocié jusqu'au bout, sans jamais claquer la porte :

- Nous n'avons pas signé ceux de 1991 et 1994 car ils comportaient des attaques sur les conditions de travail, creusaient le fossé entre ICNA et IESSA ainsi qu'entre listes 2 et 3.
- Celui de 1997 apportait des avancées à tous les personnels, comportait les 32 heures pour tous, revendication de l'USAC-CGT, et nous l'avons signé. Cependant l'écart entre listes 2 et 3 s'était encore creusé, malgré tous nos efforts.
- En 2000, l'USAC-CGT a obtenu, pour les contrôleurs, un équivalent des primes de qualification en cas d'inaptitude. Nous n'avons cependant pas signé le protocole tant les ICNA s'accaparaient tous les avantages au détriment des autres personnels.
- Enfin nous avons signé les deux derniers protocoles (2004 et 2006), après avoir obtenu de nombreuses avancées, pour tous les personnels, au cours des négociations.

En résumé, l'USAC-CGT a toujours œuvré pour une solidarité et une démocratie sociale partagée par tous les agents. Recrutements, conditions de travail, amélioration des locaux et matériels... les ICNA savent qui participe aux travaux et GT sur ces sujets.

BILAN DES DERNIERES ANNEES : L'USAC SUR TOUS LES FRONTS

Plus récemment, voici quelques actifs à mettre au compte de l'USAC-CGT :

- Approches centrales et SIV jointifs : notre action a permis l'arrêt du GT sur la réorganisation de l'espace inférieur qui allait aboutir à une réduction drastique du nombre d'approches et nous sommes à l'origine du "plan Marshall" pour les ex listes 3.
- Opera : nos actions ont permis d'aboutir à une solution saine, logique et démocratique, et le conflit de février 2008 a montré aux personnels quel syndicat défend réellement le droit de grève et l'utilise à bon escient pour les défendre.
- Accord licence : 360 nouveaux recrutements sur 3 ans, carnet individuel, fin du droit de grève pour les CDT et CDS, fermeture des BRIA, création de groupes sans consultations préalable : nous n'avons pas signé cet accord inique. Par contre, nous avons obtenu suite à notre travail à Bruxelles, des avancées importantes (formation qualifiante, notion de zone de qualification, prise en compte des conditions du pays d'accueil...).
- Avancées obtenues : abandon du GIE avec Thales, IFR pour les administratifs, primes pour les OE et les profs de langue... il n'y a pas que les ICNA à la DGAC. La fermeture des BDP et BRIA et les conséquences néfastes sur notre travail en vigie doivent montrer aux contrôleurs que seules l'unité et la solidarité de tous les agents dans tous les corps de métier permettront aux ICNA de travailler dans les meilleures conditions.

L'USAC-CGT, syndicat confédéré et solidaire, peut se targuer d'années de luttes et de négociations sans compromission pour vous présenter un bilan réaliste et positif. Du 23 au 30 juin, votez USAC-CGT si vous pensez que l'avenir des ICNA doit s'écrire avec les autres corps dans la Fonction publique d'Etat.